

RAPPORT DU MAIRE

Présenté à la séance ordinaire du 12 mai 2025

**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER ET
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

*Chères Saint-Josephoises,
Chers Saint-Josephois,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil,*

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de déposer mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 31 décembre 2024. Ce rapport traite des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

Rapport financier 2024

Le rapport financier de l'année 2024 est déposé au conseil municipal le 12 mai 2025. Il présente les données non consolidées de l'administration municipale ainsi que les données financières proportionnelles à notre participation dans certains organismes, conformément aux normes de présentation applicables pour les organismes municipaux. Ces organismes incluent la Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent et la Régie intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch, dont les informations figurent sous la rubrique « *données consolidées* ».

L'exercice financier non consolidé, qui concerne exclusivement la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, affiche un excédent fiscal de 517 206 \$ par rapport à des prévisions budgétaires établies à 5 720 735 \$.

RÉSULTATS 2024 – SAINT-JOSEPH-DE-SOREL **(non consolidé)**

Revenus	6 127 789 \$
Charges (<i>sans les amortissements</i>)	(4 889 277 \$)
Remboursement de la dette à long terme	(505 506 \$)
Autres affectations (<i>immos, excédent, réserves</i>)	(215 800 \$)
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>517 206 \$</u>

Le surplus de l'année 2024 s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu en matière de rémunération, de charges sociales et de déneigement. Par ailleurs, des revenus supérieurs aux prévisions ont été enregistrés, notamment en ce qui concerne les intérêts et pénalités, les droits sur les mutations immobilières ainsi que les subventions.

Au 31 décembre 2024, le surplus accumulé non affecté de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'élève à 749 452 \$, tandis que le surplus accumulé affecté atteint 514 510\$.

Investissements et projets

En 2024, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a poursuivi ses efforts de revitalisation du milieu et d'amélioration des services aux citoyens, investissant un total de 752 000 \$ dans ses immobilisations.

Tout d'abord, plusieurs projets amorcés en 2023 ont été achevés, notamment la réfection des bureaux administratifs, la rénovation de la toiture de l'Hôtel de Ville, l'acquisition d'une surfaceuse à glace électrique et de nouveaux modules de jeux pour le parc Charlemagne-Péloquin. Des aménagements ont également été réalisés au parc de la Pointe-aux-Pins, avec l'ajout de trottoirs, de bancs et de balançoires, offrant ainsi aux citoyens un espace extérieur agréable avec une vue imprenable sur le fleuve. Enfin, un écran numérique a été installé à l'intersection des rues Montcalm et Élisabeth. L'ensemble de ces travaux représente un investissement total de 437 215 \$.

Un montant significatif de 85 670 \$ a été investi dans les infrastructures municipales. Des plans et devis sont en préparation pour la réfection de certaines rues et pour le remplacement de la conduite du déversoir d'un régulateur de débit. Des inspections ont été réalisées sur plusieurs sections du réseau d'égouts, et des compteurs d'eau ont été installés dans les commerces, industries, institutions ainsi que certaines résidences, conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Par ailleurs, la mise à jour du plan d'intervention sur les infrastructures municipales est en cours, tandis qu'un plan de gestion des actifs a été amorcé afin d'optimiser la planification des interventions et l'entretien des infrastructures de la Ville.

Dans un souci d'efficacité des services offerts aux citoyens, un investissement de 131 175 \$ a été consacré à l'acquisition d'équipements de travail. Le principal achat concerne un tracteur modèle 2024. La Ville a également fait l'acquisition d'une nacelle, de mobilier de bureau et d'équipements informatiques.

La Ville a investi 51 500 \$ dans l'achat de mobilier pour ses espaces publics, incluant une balançoire parent-enfant et un rotin au parc de la Pointe-aux-Pins, ainsi que du mobilier urbain, tels que des bancs et des poubelles. Ces équipements ont été installés en 2024 ou seront mis en place en 2025. De plus, des honoraires de 19 947 \$ ont été engagés à la suite de l'incendie du bâtiment sanitaire du parc de la Pointe-aux-Pins.

Soucieuse de l'embellissement de son territoire, la Ville a poursuivi plusieurs initiatives, notamment l'éclairage architectural de l'Hôtel de Ville (phase 2 de 3) et la réparation des décorations illuminées du parc Olivar-Gravel. En mai 2023, Saint-Joseph-de-Sorel révélait sa nouvelle identité visuelle et son logo. En 2024, cette transformation s'est poursuivie avec la mise à jour des affichages dans les bâtiments municipaux. En 2025, le déploiement continue avec le lettrage des véhicules et des équipements municipaux aux couleurs du nouveau logo. L'ensemble de ces investissements s'élève à 26 493 \$.

Le conseil municipal continue d'investir dans l'embellissement et l'animation de notre ville. Tout au long de l'année, nous avons poursuivi l'amélioration de nos aménagements horticoles, permettant ainsi à la Ville de conserver ses quatre fleurons. Nous avons également poursuivi nos investissements dans nos événements tels que la Féerie des lumières, la Fête nationale du Québec, la journée familiale horticole et plusieurs autres activités.

Comme vous le savez, l'année 2025 marque le 150^e anniversaire de la Ville. La préparation des festivités pour cet événement d'envergure a débuté en 2024 mobilisant de nombreux acteurs de différents domaines. Grâce à cette implication, nous vous offrons une année 2025 riche en célébrations et en moments mémorables. D'ailleurs, le lancement des festivités lors de la Féerie des Lumières, le 6 décembre dernier, a été un véritable succès.

État de la dette à long terme

Au 31 décembre 2024 l'endettement total net à long terme consolidé est établi à 6 984 170 \$ et est composé d'un montant de 8 501 900 \$ pour l'administration municipale (auquel on doit déduire 2 015 790 \$ représentant des subventions gouvernementales à recevoir), d'une somme de 180 305 \$ représentant la quote-part de l'endettement des organismes inclus dans notre périmètre comptable et enfin de 317 755 \$ représentant notre quote-part pour la dette de la MRC de Pierre-De Saurel.

L'endettement net à long terme pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'élève donc à 6 486 110 \$. Ce qui représente une dette par habitant passant de 4 454 \$ en 2023 (1 664 habitants) à 4 113 \$ en 2024 (1 577 habitants).

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de l'année 2024 ont fait l'objet d'une vérification par la firme « DANIEL TÉTREAU, CPA INC. ». Cette firme a confirmé que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Toutefois, la Ville n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Conclusion

Mon engagement, soutenu par le conseil municipal, reste inchangé : offrir à la population un milieu de vie des plus enviables grâce à l'amélioration continue des services et des infrastructures municipales. Tout en garantissant une saine gestion financière, nous veillons à préserver les intérêts des Saint-Josephois et des Saint-Josephoises d'aujourd'hui et de demain.

Nous sommes ravis de célébrer le 150^e anniversaire et de voir les citoyens s'impliquer pleinement dans cet événement historique, qui marque une étape importante pour notre communauté.

Vincent Deguise
Maire